

L'engagement citoyen face au changement climatique

Thomas Bauwens, doctorant-chercheur au Centre d'Économie Sociale, HEC-Management School de l'Université de Liège. Thomas.bauwens@ulg.ac.be

Les coopératives d'énergie renouvelable, une réponse citoyenne aux défis énergétiques.

Le changement climatique représente sans nul doute l'un des plus importants défis auquel l'humanité devra faire face dans les prochaines décennies. Selon le dernier rapport du GIEC, la Terre connaîtra, d'ici à la fin du siècle, une hausse de température allant de 0,3°C pour le scénario le plus optimiste à 4,8°C pour la projection la plus alarmante. Afin d'enrayer ce réchauffement, il est aujourd'hui nécessaire de mettre en œuvre des solutions innovantes sur les plans technologique et social, tant au niveau global qu'à l'échelle des nations et des communautés locales. C'est dans cette perspective que les coopératives d'énergie renouvelable peuvent avoir un rôle à jouer. La caractéristique principale de ces organisations réside dans le fait que les consommateurs eux-mêmes sont propriétaires des unités de génération d'énergie et investissent dans celles-ci.

L'émergence des coopératives d'énergie

La présence de coopératives dans le secteur de l'énergie n'est pas neuve. En réalité, c'est la quasi-totalité des régions rurales des États-Unis qui fut électrifiée grâce à des coopératives formées par les agriculteurs locaux, grâce à un programme d'électrification rurale lancé par le président Roosevelt dans les années 1930. Le concept américain de coopérative électrique rurale fut, par la suite, transposé dans plusieurs pays en voie de développement afin d'assurer l'électrification des zones isolées.

Depuis quelques années, plusieurs pays industrialisés, en particulier en Europe, connaissent une nouvelle vague d'émergence de coopératives d'énergie. Cependant, l'objectif premier poursuivi par ces organisations n'est plus l'électrification rurale, mais relève de motivations environnementales. En effet, ces initiatives cherchent essentiellement à consolider l'acceptation sociale des technologies de génération d'électricité basées sur les énergies renouvelables.

Contrairement au modèle historique de génération d'énergie, certaines technologies d'énergie renouvelable nécessitent l'installation d'unités de petite taille, géographiquement dispersées et localisées près des utilisateurs, voire même dans leurs maisons comme c'est le cas pour les panneaux photovoltaïques. Ce modèle davantage décentralisé n'est pas sans conséquences pour les citoyens. Ainsi, les éoliennes, parce qu'elles sont implantées à proximité des zones résidentielles, peuvent parfois sembler intrusives et comporter certains impacts négatifs. On leur impute, par exemple, d'être sources de pollution visuelle et sonore ou d'engendrer des effets stroboscopiques gênants.

La solution coopérative : de l'acceptabilité sociale à l'engagement citoyen

Le modèle coopératif propose aux citoyens de devenir eux-mêmes propriétaires des unités de génération installées dans leur commune. Les droits de propriété sont associés à deux caractéristiques fondamentales. Premièrement, les parts de capital donnent droit à des dividendes

versés régulièrement et les citoyens deviennent ainsi bénéficiaires directs des retombées économiques de la production d'énergie. Ensuite, les parts coopératives confèrent aux titulaires le droit de participer aux processus de prises de décision en leur octroyant une voix au sein de l'assemblée générale de l'organisation.

Ce n'est pas tout, puisque ces deux caractéristiques sont opérées, au sein du modèle coopératif, selon des modalités particulières. Ainsi, le dividende distribué aux associés est généralement limité et les décisions sont prises selon la règle « une personne-une voix », ce qui garantit, dans une certaine mesure, la poursuite d'objectifs autres que la maximisation du profit couplée à un fonctionnement démocratique et confère, du même coup, un capital « confiance » aux coopératives. Or, la confiance ainsi que la perception de justice, tant sur le plan de la redistribution des bénéfices et des inconvénients que sur celui de l'implication dans les prises de décision, s'avèrent des facteurs essentiels concourant à l'acceptabilité sociale des technologies d'énergie renouvelable.

Mais au-delà d'un simple consentement passif, les coopératives offrent, en outre, l'opportunité aux citoyens de s'engager activement dans la production d'énergie et pourraient ainsi contribuer à la construction d'une « citoyenneté énergétique » caractérisée par une conscience environnementale accrue et un engagement citoyen plus important dans les problématiques énergétiques.